La lettre
aux Villois

Publiée par la Commune de
Villes sur Auzon

Septembre 2008
Lettre N° 35

Page 1 :
Editorial
Pages 2/5 :
Infos Villoises & Intercommunales
Page 6 :
Point Info Energie
Page 7/10 :
Associations Villoises
Page 11 :
Jazz à Villes
Page 12 :
Manifestations et Animations à Villes-sur-Auzon
Page 13 :
Les Petits Plus
Page 14 :
Rétro
Page 15 :
Qui est-ce ?
Page 18 :
Du nouveau à l'école

***

Editeur et Imprimeur :

Commune de Villes
84570 Villes-sur-Auzon
T/ 04 90 61 82 05
F/ 04 90 61 97 10
www.villes-sur-auzon.fr

Directeur de publication :
Robert DUFOUR

Rédacteur en chef :
Jacqueline Jacquemus

Correctrice :
Caroline JEAN

Mise en page :
Dominique GEBE

Le mot du Maire

Les enfants ont fait leur rentrée. Malgré une baisse des effectifs, la 7ème classe a été maintenue.

Cette rentrée est marquée par une nouveauté : le soutien scolaire pour les enfants en difficultés repérés par les enseignants. Deux heures par semaine réparties sur les 4 jours d'enseignement.

Aucune directive ministérielle quant à la répartition et l'organisation ne nous a été notifiée. Après concertation avec le Corps Enseignant, les horaires appliqués à partir du mois d'octobre, seront les suivants : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 pour tous les enfants.

Le soutien aux élèves en difficultés aura lieu de 13h30 à 14h00.

****

Dans un autre registre, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés les statuts et l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux. Nous reviendrons dans la prochaine lettre sur ce sujet très important pour l'avenir de notre territoire.

Monsieur Le Maire
Robert Dufour

Cet été à Villes

***

Les Pots d'accueil

Le Point Info a organisé 2 pots d'accueil afin de faire connaître aux vacanciers les spécialités de notre terroir. Les Caves Terraventoux et Cascavel y ont participé ainsi que les restaurants :
La Nesque, les Petits Bonheurs, le Pezet, le Dom Camillo et Vival. Un moment de convivialité très apprécié de nous tous.

Jazz à villes

Franc succès pour ces 5 soirées dont une soirée Prestige avec Eric Luter.

Les Routes du Ventoux

Dimanche 7 septembre

Bravo aux vainqueurs

Bruno MESTRE	04:26:16
ROUX Michel	04:26:17
AMBLARD Nicolas	04:29:15

INFORMATIONS VILLOISES

ETAT CIVIL

Naissances :	**ROUET Baptiste**	**04/07/08 à Carpentras**
	HAZEBROUCQ Soham	**18/07/08 à Cavaillon**
Mariage :	**Melle BLAIZE Laure et Mr CHASTAN Benoît**	**02/08/08**
Décès :	**LE RIGOLEUR Gaël**	**09/07/08**
	CURNIER Albert	**20/08/08**
	CONIL André	**31/08/08**

DOSSIER D'AIDE COMPLEMENTAIRE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Réservés aux familles aux revenus modestes. les dossiers, disponibles en mairie, devront être complétés et retournés en mairie avant le **31 OCTOBRE 2008.**

PERMANENCES VENTE CARTES SCOLAIRES TRIMESTRIELLES

MAIRIE DE MORMOIRON :
LUNDI 24 NOVEMBRE 2008 et LUNDI 16 FEVRIER 2009 de 9H00 à 11H00

DOSSIER DE DEMANDES DE BOURSES DEPARTEMENTALES

Les dossiers peuvent être retirés en mairie, **la date limite de retour des dossiers au Conseil Général est fixée au 15 décembre 2008**

ELECTIONS CNRACL – DECEMBRE 2008

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2008. L'élection de ses membres a lieu dans le cadre d'un **vote par correspondance,** notamment pour les affiliés en retraite.
La liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL **sera affichée le 23 septembre 2008 en Mairie** afin que chacun des électeurs puisse vérifier son inscription et les modalités du scrutin.
Toute réclamation ou anomalie constatée sur la liste doit être adressée à l'adresse suivante avant le jeudi 2 octobre au plus tard :
ELECTIONS CNRACL – rue du Vergne – 33059 BORDEAUX Cedex.
Important : Vous recevrez le matériel de vote à partir de la fin du mois d'octobre. Vous pouvez voter dès réception de votre matériel (tout bulletin parvenu après le 2 décembre à 8 heures ne pourra plus être pris en compte).

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Avis aux électeurs

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.
Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2008 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2008 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2009.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.
Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections européennes à venir, au plus tard à cette même date.
Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.
Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**
Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.
Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ELECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2009 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.
Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du Tribunal d'Instance du lieu de résidence, sans frais, entre le 10 et le 20 janvier 2009 inclus. A partir du 21 janvier 2009, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIERE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELCTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L.86 et L.88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIECES A PRODUIRE A L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit au domicile réel, soit des six mois de résidence exigée par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

AIDE A LA CUVE DE 200 €

Fioul domestique pour le chauffage de la Résidence principale sur facture datée
Du 1er juillet 2008 au 31 mars 2009

Les formulaires peuvent être retirés en mairie et seront adressés avant le 30 avril 2009 à la trésorerie accompagnés :

- de l'avis de non imposition sur le revenu 2007,
- de la facture de fioul,
- d'un RIB ;

****

Communiqué de Presse

LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DE VAUCLUSE COMMUNIQUE :

REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA TIPP SUR LE FIOUL ET LE GAZ NATUREL

Compte tenu du coût toujours élevé des produits énergétiques, l'Etat a reconduit pour le premier semestre 2008 le dispositif de remboursement partiel de la TIPP sur le fioul domestique et le fioul lourd et de la TICGN sur le gaz naturel.
Ce remboursement concerne les dépenses de la période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008.

MONTANT DU REMBOURSEMENT

5 € par hectolitre de fuel domestique :
1,665 € par 100 Kg pour le fuel lourd ;
1,071 € par millier de kilowattheure de gaz naturel.
Sont exclus de la mesure, les volumes de fuel domestique, de fuel lourd et/ou de gaz naturel utilisés comme combustible dans les industries de transformation de produits agricoles et pour le chauffage des locaux d'habitation ou des locaux administratifs d'organismes agricoles.

BENEFICIAIRES

La mesure de remboursement de taxe sur le fuel domestique, le fuel lourd et le gaz naturel est ouverte :

- aux exploitations agricoles, de forme individuelle ou sociétaire, ou mises en valeur par des établissements publics ou des associations, pour l'ensemble de leurs achats de fuel domestique, fuel lourd et/ou de gaz naturel à des fins professionnelles agricoles (travaux agricoles, chauffage de serres et de bâtiments d'élevage, transformation et valorisation de produits agricoles sur l'exploitation).
- Aux entreprises de travaux agricoles et aux entreprises de travaux forestiers ainsi qu'aux exploitants forestiers, pour leurs seuls achats de fuel domestique, de fuel lourd et/ou de gaz naturel destinés aux travaux réalisés dans les exploitations agricoles et dans les propriétés agricoles ;
- Aux entreprises de conchyliculture, d'aquaculture marine ou de pisciculture, dans les mêmes conditions que les exploitations agricoles ;
- Aux CUMA et autres sociétés coopératives agricoles (y compris les sociétés d'intérêt collectif agricole) ainsi que les groupements de producteurs agricoles, dès lors que ces entreprises ont une activité agricole ou réalisent des travaux agricoles ou forestiers, pour les seuls achats de fuel domestique, de fuel lourd et/ou de gaz naturel destinés à cette activité ou à ces travaux.

RETRAIT DES DOSSIERS :

Pour bénéficier de ces remboursements, les demandeurs peuvent retirer depuis le 18 août 2008, les formulaires auprès des mairies, de la chambre d'agriculture et des organismes professionnels agricoles ou les télécharger depuis le site de la préfecture de Vaucluse : **www.vaucluse.pref.gouv.fr**
Un seul exemplaire, pour les trois demandes (fuel domestique, fuel lourd et gaz naturel) est mis à disposition des bénéficiaires.

PIECES A JOINDRE AVEC LA DEMANDE

- **copie des factures de fuel domestique**, de fuel lourd et/ou de gaz naturel dont la date de livraison est comprise entre le 1er janvier 2008 et le 30 juin 2008 inclus, établies au nom du

demandeur (personne physique ou société) ; seules les factures correspondant à des volumes donnant droit au remboursement doivent être comptabilisées (toute fraude ou fausse déclaration

- qui viendrait à être constatée lors de contrôles sur dossier ou sur place expose son auteur aux sanctions prévues par l'article 441-6 du code pénal). Concernant le gaz naturel, s'il s'agit de contrats d'approvisionnement, le demandeur devra présenter un justificatif permettant de déterminer les quantités de gaz naturel livrées pendant la période concernée.
- **Relevé d'identité bancaire ou postal, au nom du demandeur,**
- **Copie d'un relevé de cotisations récent du demandeur à un régime de sécurité sociale agricole** (ou équivalent pour l'aquaculture marine) :

  - comme bénéficiaire d'un tel régime (émission annuelle 2007 MSA ou relevé GAMEX, faisant apparaître l'affiliation à l'assurance maladie des exploitants agricoles),
  - ou en tant qu'employeur de salariés relevant de ce régime (appel de cotisations salariales MSA au nom du demandeur individuel ou société),
  - les sociétés non spécifiques de la production agricole devront joindre en outre un extrait des statuts ou extrait K-bis mentionnant la nature agricole (production agricole, exploitation forestière, travaux agricoles, autres coopératives dont l'activité n'inclut généralement pas la production agricole). Pour que la demande soit acceptée par l'administration, toutes les pièces jointes (factures, RIB, relevé de cotisations sociales, etc…) doivent être au nom de la personne ou de la société figurant sur le formulaire de demande.
  - Il n'est accepté qu'une seule demande par personne ou société. Toutes les demandes multiples seront rejetées.

DEPOT DES DOSSIERS DE DEMANDE

Les formulaires de demande, remplis et complétés par toutes les pièces nécessaires, doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Trésorerie Générale de Vaucluse
Cellule « remboursement TIPP-TICGN »
Cité Administrative – BP 1040
84098 AVIGNON CEDEX 09

La date limite d'envoi des demandes de remboursement au titre du 1er semestre 2008 est fixée au 15 octobre 2008

POINT INFOS TOURISME

Dominique CEBE vous accueille dorénavant au point Info en remplacement d'Emilie Blanc, partie vers d'autres horizons.
Nous vous rappelons que le point WIFI ainsi qu'un ordinateur (1€ par 1/2 h) resteront à votre disposition tous les mois d'hiver. Si vous avez des suggestions à nous faire sur ce que vous aimeriez trouver au Point Info, n'hésitez pas à venir les glisser dans la boîte à idées.

****

Point Info Energie

Dans un contexte d'augmentation du prix des énergies, l'Espace INFO ENERGIE organise des ateliers afin de donner à tous les connaissances nécessaires pour économiser l'énergie et utiliser des énergies renouvelables. Les thèmes abordés toucheront à la construction et à la rénovation des bâtiments, à l'utilisation d'énergies renouvelables, à la maîtrise de la consommation d'énergies non renouvelables et aux déplacements.

Ces ateliers se déroulent dans un village de la communauté de communes des Terrasses du Ventoux le dernier mardi de chaque mois à 18h. Ces ateliers seront l'occasion de présenter la démarche d'économie d'énergie :

1. Réduction des besoins en énergie. Pour l'habitat, cette étape peut prendre la forme d'une amélioration de l'isolation.
2. Efficacité énergétique. Cette étape passe par l'utilisation d'appareil qui ne gaspille pas l'énergie consommée pour leur fonctionnement. Les appareils électroménager de classe A sont un exemple d'appareil efficace.
3. Utilisation d'énergies renouvelables pour couvrir ses besoins en énergie

Le programme des ateliers

Atelier n° 1 : Comment isoler sa maison ?

Isoler sa maison est la première étape dans la réduction de la facture de chauffage d'une habitation. Cet atelier présente les différentes solutions d'isolation.
Villes sur Auzon - Salle Multifonctions
Mardi 28 octobre 2008 à 18 h (durée : 2h)

Atelier n° 2 : Construire autrement pour économiser l'énergie et préserver l'environnement

Présentation des idées, des techniques, des matériaux et des pratiques permettant de réduire les impacts négatifs des bâtiments sur l'environnement
Mormoiron – L'annexe (Mairie)
Mardi 25 novembre 2008 à 18h (durée : 2h)

Atelier n° 3 : Utiliser des énergies renouvelables

Présentation des technologies (principe, production, rentabilité) utilisant des énergies renouvelables : Solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, bois énergie
Malemort du Comtat – Salle polyvalente
Mercredi 17 décembre 2008 à 18h (durée : 2h)

Atelier n° 4 : Utiliser efficacement les énergies fossiles

Présentation des technologies permettant d'utiliser efficacement les énergies fossiles à la maison : chaudière performante, pompe à chaleur, appareils de régulation, émetteur de chaleur
Villes sur Auzon – Salle Multifonctions
Mardi 27 janvier 2009 à 18 h (durée : 2h)

Atelier n°5 : Se déplacer autrement

Réflexion sur les moyens de réduire nos déplacements
Présentation des moyens de déplacement alternatif (véhicule électrique, hybride …)
Mormoiron – L'annexe (Mairie)
Mardi 24 février 2009 à 18 h (durée : 2h)

Atelier n° 6 : Maitriser sa consommation d'énergie électrique

Présentation des gestes et des appareils permettant d'économiser l'énergie électrique à la maison et au bureau

Malemort du Comtat – Salle polyvalente
Mercredi 25 mars 2009 à 18h (durée : 2h)

ASSOCIATIONS VILLOISES

L'Association « Centre Culturel Espagnol Villois »

est heureuse de vous annoncer la reprise des cours de danse espagnole (sévillanes et flamenco), **le mercredi 17 septembre.** Les cours enfants auront lieu le mercredi dès 16h45, salle du Camping.
Les cours adultes auront lieu le jeudi soir dès 20h20, salle du Camping.
Pour tout renseignement et inscription, contacter Anne-Marie au 06.87.56.42.44 dès 19h00 ou laisser un message avec vos coordonnées. A bientôt !

Foyer du 3ème âge

Le club de l'Age d'Or de Villes-sur-Auzon a ouvert ses portes le 1er septembre, les activités et horaires restent inchangés. Nous avons distribué cette année des photos de l'anniversaire des 30 ans du Club à chaque adhérent, photos offertes gentiment par Monsieur Marcel Caste.
Bienvenue à tous ceux qui souhaitent se joindre à nous, ils seront les bienvenus !

Bibliothèque Populaire

Notre Assemblée Générale a eu lieu le lundi 1er septembre 2008, en présence de Monsieur Robert Dufour, Maire de Villes-sur-Auzon et Monsieur Harley, Directeur de l'Ecole Primaire Publique de Villes-sur-Auzon.
Elle a commencé par l'audition d'un texte de Paul Eluard, poète de la Résistance, intitulé Liberté.
Le Président Armand Carbunar a fait un bref historique de la Bibliothèque créée en 1922 avec en particulier la découverte d'un fascicule imprimé comportant les ouvrages pour la Jeunesse et pour les Adultes à la date d'avril 1941. Puis le compte-rendu des activités a confirmé le bon fonctionnement de notre Association.
La gestion de la Trésorerie a encore permis, avec l'aide de la subvention de la Mairie, de maintenir la cotisation annuelle à 20 € par famille.
La Bibliothèque possède 5686 ouvrages (adultes) et 455 ouvrages (jeunesse) soit 6141 livres. Nous avons en plus des livres mis à notre disposition par la Bibliothèque Départementale. Ils sont de l'ordre de 800 livres.
Le nombre de prêts effectués au cours de l'exercice a été de 3025 livres pour 62 adultes et 60 enfants.
Un atelier de livres et lectures a été créé sur l'initiative de notre ami Roger Morey, regroupant des membres de la Bibliothèque Populaire et du Foyer Rural.
Ces réunions sont riches d'échanges et d'enseignements, elles permettent d'avoir un autre regard sur ces livres et leurs auteurs. Toutes ces activités sont l'œuvre de tous les membres du bureau, de Françoise Leyraud avec les bénévoles de la Section Jeunesse et en particulier de notre ami Gérard Gleize qui est notre bibliothécaire depuis 32 ans. Il est certain qu'il est l'âme de notre Bibliothèque, aidé en cela par son épouse Annie.

Le Foyer Rural

A repris ses activités pour la saison 2008-2009.

Voici les activités déjà en place pour cette nouvelle saison.

arts plastiques enfants,	Informatique
boutis, patchwork,	Lecture
break dance,	Provençal et théâtre en provençal
chorale,	Randonnée pédestre
découverte culture française,	Step ado-adultes
dessin, croquis sur le vif,	Stretch, abdo, fessiers
energym adultes,	Taï chi chuan
cours de guitare	Tennis de table
Gymnastique sensorielle	yoga

Le programme détaillé, horaires et lieux, est disponible à la mairie et au Point Info

D'autres pourraient voir le jour : - Sorties cyclistes, entraînement course à pied, promenade, cueillette et création, œnologie, aromathérapie, gemmologie.
Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs de ces dernières activités, merci de vous faire connaître. Si vous souhaitez animer une nouvelle activité, nous serons heureux de vous accueillir et de vous aider.

Et puis, il y a aussi le cinéma.

Deux fois par mois, le samedi, le cinéma vient dans votre village. Vous pourrez voir des films récents, confortablement installés dans la salle Multifonctions.
Il y a deux séances par soir : à 18h pour le jeune public et à 20h30 pour les « plus grands ». Les annonces du film sont affichées une semaine à l'avance au Point Info Tourisme, à la Mairie et dans les lieux d'affichage.
En octobre le cinéma viendra

- le 4 : Starwars : La guerre des Clones et l'Empreinte de l'ange,
- le 18 : Lotte au pays des inventeurs et le Silence de Lorna

Pour les mois à venir, le programme sera disponible au PIT et sur le site de Villes-sur-Auzon.
Venez nombreux ! Pour tous renseignements : 04.90.40.91.13 ou 06.81.57.20.17

« Petites Mains… et Grand Savoir »

Encore une fois, les dames du Foyer Rural ont exposé leurs ouvrages pendant tout le mois de juillet.
Quelle belle exposition !
L'art du patchwork, du boutis et du vitrail nous a émerveillés. Que de temps passé à coudre à petits points, de patience pour assembler ces petits bouts de tissu, et ces vitraux qui nous font rêver.
Ces dames méritent un grand coup de chapeau et toutes nos félicitations pour leur grand savoir-faire. Elles perpétuent les traditions artisanales de nos aînés. Nous

espérons que suite à cette exposition de jeunes talents se manifesteront afin que se transmettent les secrets de ces très belles réalisations. J.J.

Donneurs de sang

Le lundi 4 novembre de 15h30 à 19h30, notre dernière collecte de l'année. Je pense que vous viendrez toujours aussi nombreux – ou – plus , car vous savez qu'à chaque fois, vous sauvez des vies.. MERCI
Le dimanche 7 décembre à midi, notre repas de fin d'année au Restaurant le Pezet. Nous vous attendons nombreux, comme chaque année. La Présidente

Compagnie K.I.T

La Compagnie Kit fait sa rentrée ! Après le succès remporté par son dernier spectacle « Au-dehors » pendant le festival d'Avignon – succès qui ne se démentira pas, nous l'espérons, lors de son passage à Paris la saison prochaine – toute l'équipe s'est remise au travail pour vous offrir cette année encore des activités de qualité. Les Ateliers Théâtre ont repris pendant la semaine du 8 septembre avec quelques changements :

- **Atelier Adultes** …… le lundi (Salle polyvalente) ou le mardi (salle du camping) à partir de 20h.
  Tarif …… 70 € / trimestre.
- **Atelier Enfants** : …… A partir de 7 ans, le mercredi de 13h30 à 14h30, salle du Camping.
  A partir de 10 ans, le mercredi de 14h30 à 15h30, salle du Camping.
  Tarif …… 50 € / trimestre.
- **Atelier Ados** …… A partir de 14 ans, le mercredi de 16h à 17h30. Salle polyvalente.
  Tarif …… 50 € / trimestre.

Nous vous retrouverons tous avec grand plaisir et nous vous souhaitons une excellente rentrée !

U.S.V. FOOT

Nos amis du Foot ont fait peau neuve. En effet, les membres du Bureau ont été renouvelés. Des jeunes se sont investis et ont pris en main cette belle association qui tout au long des années a su drainer et faire rêver tant d'enfants et d'adultes « qui un jour ou l'autre se sont pris pour Pelé ou Zidane ».

Souhaitons aux footballeurs et à leurs dirigeants beaucoup de succès et longue vie.

Président	**Stéphane Leclerc**	**06.24.94.28.43**
Vice-Président	**Bernard Lescrauwaet**	**06.09.80.42.99**
Trésorière	**Nathalie Nicolet**	**06.09.99.42.76**
Vice-trésorière	**Muriel Bourdanove**	**06.17.19.50.25**
Secrétaire	**Sébastien Nicolas**	**06.25.01.35.34**
Vice-secrétaire	**Marc Cayol**	**06.03.78.36.36**
Autres membres	**Benoît Torralba**	**04.90.61.99.28**
	Mickaël Augier	**06.09.17.13.02**
	Gérald Bourdanove	**04.90.61.99.28**
	Laurent Dasilva,	**06.09.15.32.05**

PROGRAMME DE L'ENTENTE MORMOIRON-VILLES 2008-2009

Catégories	Lieux des entraînements	Matchs à domicile	Educateurs
Débutant	**De septembre à décembre 08 Villes** **----------** **De décembre à fin saison 08 Mormoiron**	**Mormoiron** **----------** **Villes**	**TORELLI J.M** **AUGIER J.** **MORIN L.** **06.60.66.54.12**
Poussin	**De septembre à décembre 08 Mormoiron** **----------** **De décembre à fin saison 08 Villes** **----------** **MERCREDI DE 15h00 à 17h00**	**Villes** **----------** **Mormoiron**	**CORSETTI F** **06.67.43.65.59** **AUGER M.** **06.09.17.13.03** **BOURDANOVE G.** **04.90.61.99.28** **JENSON P.**
Benjamin	**De septembre à décembre 08 Villes** **----------** **De décembre à fin saison 08 Mormoiron** **----------** **MERCREDI DE 14h00 à 16h00**	**Mormoiron** **----------** **Villes**	**LESCRAUWAET B.06.09.80.42.99** **BAGUET O.**
13 ans	**De septembre à décembre 08 Mormoiron** **----------** **De décembre à fin saison 08 Villes** **----------** **MERCREDI DE 16h00 à 18h00**	**Villes** **----------** **Mormoiron**	**VITALBO F.** **04.90.61.77.47** **DEZANET M.** **06.20.19.43.98**
15 ans	**Villes-sur-Auzon**	Mormoiron	**JOUVE F.** **06.2025.53.73** **GERVASONI D.** **06.12.57.75.68**

Prix des licences : Vertes (enfant de 5 ans)…….. GRATUITE

Tarif dégressif……1 enfant : 55€ , 2 enfants : 100 € , 3 enfants : 135 €

Nous vous tiendrons au courant des dates des matchs par voie d'affichage. Nous avons organisé une Soirée Mousse le 16 août dernier qui a attiré de nombreuses personnes malgré le froid inhabituel pour un mois d'août. D'autres manifestations telles qu'un Loto et un tournoi de foot US sont en cours de préparation. Toutes les personnes désireuses de voir le club de foot US VILLOISE se pérenniser dans le village sont les bienvenues, bien sûr tous les sponsors sont aussi les bienvenus.

Aussi nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont rendu possible la Soirée Mousse ainsi que la Maire de Villes-sur-Auzon pour son aide matérielle.

Chevauchée des Blasons

Les 20 et 21 septembre a eu lieu la Chevauchée des Blasons au départ de Robion.

Audrey Nicolet avec sa jument « Pinkie » était la représentante de notre village. Elle participait à cette épreuve pour la première fois.

Elle a vaillamment défendu les couleurs de Villes-sur-Auzon. Entre randonnées et obstacles, elle s'est qualifiée 70ème sur 132 participants. Ce qui représente un bon classement pour une première fois.

Toutes nos félicitations et nos encouragements à la jeune Audrey qui espère, si cela est possible, revenir l'année prochaine. J.J.

JAZZ A VILLES

Pour la 4ème année consécutive l'équipe de Max Bontoux a encore frappé fort.
Comment font-ils pour avoir tant de monde ?
Comment font-ils pour avoir une qualité de spectacle de ce niveau ?
Comment font-ils pour avoir cet accueil digne des plus grands festivals de jazz ? Comment font-ils ? Mais comment font-ils ?

Ce sont les questions que tout le monde se pose en venant sur cette merveilleuse place du 8 Mai, vers 21h30 les soirs de Festival. Des centaines d'e-mails de félicitations, encouragements et d'émerveillement nous arrivent des quatre coins de France et de la communauté européenne. Tous les touristes présents dans le village ont envie de revenir à l'époque du festival l'année suivante, c'est pas beau ça !!! Beaucoup de travail en préparation, voir de nombreux spectacles tout au long de l'année pour sélectionner les 5 groupes de musiciens qui entreront dans notre budget, mobiliser tous les membres du comité des fêtes une dizaine de jours avant, pendant et après l'événement de l'été.

Sont-ce les seuls secrets de ce festival ? Non, bien sûr, mais c'est bien connu les secrets sont faits pour ne pas être dévoilés, gardant ainsi toute la surprise pour le festival suivant. Les différentes couleurs du jazz (comme dit si bien le Président) sont représentées sur les 5 soirées. Un peu de chansons françaises mode swing comme 'Mes Jeunes Années' des Compagnons de la Chanson, 'Syracuse ' d'Henri Salvador ' La vie en rose', de Piaf mais aussi avec une pointe d'humour quand le 'Félicie aussi 'de Fernandel est repris par le millier de spectateurs en fin de soirée, avant 'Petite fleur' qui a valu un véritable tonnerre d'applaudissements et une standing ovation à ces grands musiciens. La place du village avait jeudi soir un goût de Louisiane avec le Caroline Jazz Band et les reprises de Count Basie, de Duke Ellington, de Louis Armstrong et pour terminer une fanfare parade plus connue sous le nom de Marching Band., comme dit GD. Les musiciens finiront leur concert au milieu du public ravi de ce grand moment de jazz. Marc Laferrière. C'est l'un des plus grands jazzmen de France au même titre que Maxime Saury , Michel Legrand , Claude Luter …..
Les spectateurs présents ce mardi soir n'ont pas regretté d'être venus. Il a su mêler la classe, la dextérité, l'humour et le contact avec le public… En sortant de scène il m'a dit « Merci pour le moment de bonheur que tu m'as fait vivre en m'offrant ce chaleureux public. »

Merci à vous, Monsieur Laferrièrre. Soirée Prestige, les musiciens d'Alain Rattier et Christian Bedoy ont commencé leur récital au milieu d'un public venu nombreux pour cette seule soirée payante où Monsieur le Maire avait invité tous les premiers magistrats des villages voisins (une vingtaine environ). Eric Lutter est venu les rejoindre sur scène en disant « On se croirait dans le quartier français de New Orléans ». Il a fait revivre Nat King Cole, Boris Vian, Duke Ellington…Louis Armstrong était là aussi et à l'issue de cette soirée magnifique, un immense feu d'artifice tiré sur la place de l'église a comblé les mille spectateurs. Nous avons également eu le privilège de voir et d'entendre le serrurier à la voix d'or, finaliste de l'émission Incroyable Talent sur M6, venu spécialement pour nous interpréter quatre chansons de son répertoire Bel Canto avec un ' New York New York ' haut de gamme ; il sera à Villes sur Auzon le Vendredi 17 Octobre pour un récital complet. Merci Bruno Naccini. Les 18 musiciens d'Azur Big Band ont clôturé ce 4ème festival de jazz après deux heures de concert : Glenn Miller, Count Basie et Duke Ellington furent les anges gardiens de la soirée. Le public venu encore plus nombreux que d'habitude a découvert le chanteur du Big Band Stéphane Bayol dont la voix n'est pas sans rappeler celles des plus grands interprètes Américains. C'est avec « Sœurs Jumelles » de Michel Legrand et l'incontournable « On The Mood » que s'achève le 4éme festival de Jazz à Villes sur Auzon. Merci à tous nos partenaires, qui ont répondu présents cette année, et sans lesquels ce festival n'aurait pas lieu.

Le Président, MB.
Adresse du site festival http://jazzavillessurauzon.free.fr

MANIFESTATIONS et ANIMATIONS A VILLES

Quelques dates importantes à retenir

Le 16 octobre, **Soirée buffet à la Ferme du Pezet.** Escapades Gourmandes autour du Ventoux avec Jean-Pierre Belmon et Daniel Morin**. 24 €.** Réservations à la Ferme du Pezet.

Le 17 octobre à 20h30 à la Salle Polyvalente**, Bruno Naccini,** le Chanteur à la Voix d'Or donnera un concert. Venez écouter et reprendre les titres phares de l'Opérette. Soyez bercés par les mélodies napolitaines, siciliennes, et les grands standards espagnols. Enfin l'émotion vous submergera à l'écoute des plus grands airs d'Opéra.
Les réservations au prix de 8 € se feront au Point Infos à partir des premiers jours d'octobre.

- **Le 1er novembre,** Concert et Bal Populaire à 19h00 Salle Polyvalente, organisés par L'Association « Le Phare à Luciole ».
- **Le 22 novembre,** soirée Castagnade organisée par le Foyer Rural, Salle Polyvalente.
- **Le 29 et 30 novembre**, Fête du Bois**.**
- **Le 7 décembre,** repas des Donneurs de sang à la Ferme du Pezet.
- **Le 16 décembre,** Chants de Noël des Ecoles, Salle Polyvalente**.**
- **Le 17 décembre,** Repas des + de 65 ans (voir article ci-dessous)

REPAS DE NOËL

A L'occasion des fêtes de Noël, Monsieur le Maire et son équipe offriront cette année un repas gratuit aux retraités de 65 ans et **+**.
Celui-ci aura lieu dans la salle de la cantine de l'école.

le mercredi 17 décembre 2008 à 12h00.

Afin de nous permettre de gérer au mieux le déroulement de cette manifestation, nous demandons aux participants de bien vouloir se faire **inscrire d'ores et déjà, soit auprès des secrétaires de la mairie, soit au Point Info Tourisme. La date limite d'inscription est fixée au samedi 6 décembre 2008, dernier délai.**

VIVRE L'AUTOMNE AUTOUR DU VENTOUX

Réalisée en octobre 2007, la manifestation « saveurs & senteurs » le GOUT DU VENTOUX a remporté un vif succès. Cette manifestation vise à faire découvrir le patrimoine au public et assurer la promotion des productions. L'édition 2008 de cette manifestation se déroulera dans le cadre de la Semaine du Goût.
Du 11 au 19 octobre, le « FESTIVAL VENTOUX SAVEURS NATURE » invite à rencontrer celles et ceux qui produisent et façonnent les saveurs et senteurs qui font la réputation de ce territoire d'exception.

« Les petits plus »

PHARMACIE DE GARDE

Le Vaucluse est le département pilote dans la recherche d'une pharmacie de garde. Pour joindre la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile, composer le 3237 (0,34 centimes/minute).

MEDECINS DE GARDE octobre 2008

SAMEDI	DIMANCHE
4 – 12 :00 – 20h00 Dominique LUNADIER - MORMOIRON	5 - 08 :00 – 20 :00 Dominique LUNADIER
11 – 12.00 – 20.00 Michel NADRA VILLES	12 – 08.00 – 20.00 Michel NADRA
18 – 12.00 – 20.00 Marc DIETERLEN - BEDOIN	19 – 08.00 – 20.00 Marc DIETERLEN

A COMPTER DU MOIS D'OCTOBRE, LE DEUXIEME MARDI DE CHAQUE MOIS,

- SOIT POUR DEBUTER, LE 14 OCTOBRE – **UNE PERMANENCE EST MISE EN PLACE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE** POUR VOUS AIDER DANS TOUTES LES DEMARCHES LIEES AUX PERSONNES AGEES ET A LEUR FAMILLE (voir feuille annexe)

Semaine du goût à la cantine de l'école

Pendant la semaine du goût, le cuisinier préparera pour les enfants des repas de pays différents afin de leur faire connaître des saveurs différentes.

Nous souhaitons donc aux enfants un excellent voyage de Continent en Continent

Infos civiques

Nous rappelons à nos concitoyens que les sacs plastique contenus dans le « toutounet » doivent être utilisés uniquement pour ramasser les crottes des chiens et non comme sacs à poubelle.

Nous vous remercions de bien vouloir vous y conformer.

****

Pour jeter vos piles usagées, vous trouverez dans le hall de la Mairie,
un carton destiné à cet usage.

****

Nous vous rappelons que le Policier Municipal vous recevra sur rendez-vous,

le jeudi matin de 9h15 à 11h30 pour toutes les questions que vous souhaitez lui poser.

****

Il serait souhaitable d'indiquer vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres. Cela faciliterait le travail de notre facteur qui vous en remercie par avance.

RETRO

L'achat du jas de Pié Gros

La séance du 3 novembre 1998 à 20h30, le Conseil Municipal sous la présidence de Guy Viau fait part de la possibilité d'acquérir à Mr Roland Ravoux, 3 enclaves attenantes inclues dans la forêt communale, à savoir :

- Section C n° 163 de 6 ares 70 Bâti,
- Section C n° 164 de 22 ares 20 Sol,
- Section C n° 165 de 1 are 40 Bois.

La vente de ces parcelles est proposée au prix de 50.000 F.

Monsieur le Maire signale l'intérêt de cette acquisition pour réduire le « mitage » de la forêt, protéger les vestiges des constructions existantes et éviter toute habitation en forêt.

Cette opération a pu se réaliser grâce à la subvention à 80 % du Conseil Régional et un autofinancement communal de 20 %.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la conservation du patrimoine communal, au sein des Gorges de la Nesque.

L'APARE

Depuis 1979 cela se traduit par de multiples actions au niveau de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Au sein de l'association, se côtoient des domaines aussi différents que l'aménagement rural, l'insertion des jeunes, la sauvegarde du patrimoine, la protection du patrimoine, la protection de l'environnement.

Bénévoles, volontaires, spécialistes, constituent l'énergie vitale d'une démarche où chacun peut intervenir avec ses compétences. Mais l'APARE est aussi le Conservatoire Méditerranéen des Terrasses de culture, la fondation Provençale du patrimoine et des paysages et un centre d'accueil, l'ermitage de Notre Dame d'Aubune.

Son Président, Jean-Baptiste Lanaspèze croit beaucoup à l'art paysan, la réfection d'une partie de la toiture en tuiles pour réalimenter la citerne et le remontage de la voûte à encorbellement serait une première en Provence.

Le circuit touristique de la pierre sèche de Saumane à Forcalquier est destiné à montrer le petit

LA RESTAURATION DU JAS PIE GROS

Les Bories retrouvent leurs lauzes

Après la chasse et la cueillette dans le Mont Ventoux, le pastoralisme a occupé des paysages et a façonné des petits enclos. Les troupeaux des territoires voisins viennent en transhumance sur cette montagne, plus fraîche en été.

De cette histoire pastorale restent aujourd'hui des vestiges ; les bergeries et la citerne de Pié Gros avec ses deux bories en témoignent. Cette manière de défricher les maquis grâce aux troupeaux, manque aujourd'hui dans notre paysage. Il participe aux lieux de vies de nombreuses espèces végétales et animales et à la défense des forêts contre les incendies, grâce à un contrôle de la repousse végétale.

Il y a quelques années, la municipalité de Villes-sur-Auzon a racheté à Roland Ravoux cet ensemble pour continuer à mettre en valeur le petit patrimoine.

L'université populaire et rurale avait déjà défriché les abords et redressé certains murets.

L' APARE (voir détail ci-dessous) a pendant le mois de juillet et août, employé une quinzaine de jeunes gens (français et étrangers) à la restauration de Pie Gros. Ce lieu insolite qui ne se découvre qu'aux derniers instants, retrouve ses marques. Une série de bornes en pierres marquées 7.8.9. balise les parcelles qui sont enclavées dans le bois communal. Ce témoignage remonte aux anciens propriétaires, la famille Ravoux et plus loin à un certain Marquis de Venasque.

Le lieu reprend ses fonctions, deux bories pour se mettre à l'abri, des enclos pour les moutons et des espaces de pâtures ceinturées de murets de lauzes. Une citerne apparaît pour abreuver le troupeau, alimentée par les différentes toitures et la déclivité du sol. Une fontaine pourrait avoir disparu dans un enfoncement de murs.

La suite des différents travaux pourrait apporter d'autres éléments à ce lieu de vie et de pâturage. Pour les randonneurs avertis, il faudra suivre la piste du Pas du Loup et s'engager sur la droite dans un ancien chemin forestier qui traverse une aire de charbonnières, le tout pendant 6 km sans rencontrer d'indication précise.

J.C.C.

patrimoine local bâti.	

Qui est-ce ???

La réponse de la photo prise en 1948 / 1949

En haut de gauche à droite : CALAMEL Jean -Claude, JOURDAN Simone, ROMAN Fernande, JEAN Robert, BERARD serge, PIOMBINO Jean -Paul, DENIS Claude.

Au centre de gauche à droite : BERARD Magalie, CALAMEL Michel, BRUIS Eliane, AVON Philippe, BENISTAN Monique, JEAN Renée, BOHMANN Christiane, CONSTANT Aline, ROCCIA Gemma, CONSTANT Hélène.

En bas assis de gauche à droite : LAUGIER Nadia, LACER ?, CONIL Nelly, BERARD Danièle, MENCARELLI Anne-Marie, LAZARE Chantal, BOHMANN Nicole, SANTENAC Josette

Puis, une nouvelle photo prise en 1947/1948…….environ. La réponse vous sera-communiquée dans le prochain numéro de la «Lettre aux Villois »

La Rubrique

Ce n'est qu'un au-revoir…

Il venait d'avoir 18 ans,

Il était beau comme un enfant…….. Mais là s'arrête la chanson.

Cette nuit-là, un poteau s'est trouvé sur ton chemin, il n'a pas voulu te laisser passer. Ta vie s'est arrêtée là et tu es parti pour « le Grand Pays Blanc ».

Au matin, la nouvelle s'est répandue dans le village, il y a eu comme un silence, c'était comme un film au ralenti, les mots, les gestes n'avaient plus la même importance. Nous pensions tous à toi, tes amis, tes copains pleuraient – déjà tu leur manquais.

Samedi tes copains, tes copines, toute la jeunesse, que dis-je, tout le village a voulu faire avec toi une dernière promenade. Les jeunes, tous en chemise blanche, t'ont accompagné et six de tes meilleurs amis t'ont porté jusqu'au cimetière. Quelle émotion avons-nous tous ressentie. Que de larmes versées. Mais à ce moment-là un oiseau a chanté, je ne sais pas si c'était du Rap mais j'ai su que tu ne serais pas seul.

Tu vois petit, je me dis que pour fédérer autant de monde et bouleverser à ce point tout un village, il fallait que tu sois quelqu'un de bien. Tu peux, petit, être fier de toi. Tu sortais à peine de l'enfance, tu étais prêt à prendre ta vie en main, tu avais des projets, avec ta musique tu rassemblais autour de toi la jeunesse de Villes et ça c'était bien.

Ne t'inquiètes pas, ton Association va continuer sous la houlette de ta maman. Tes copains, en souvenir de toi, sont prêts à s'investir dans ce projet et à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Mais je parle trop…. Et tu dois te reposer….

Allez, Salut l'Artiste !

Dors, mon petit, dors. **J.J**

.

Centre de Loisirs Intercommunaux

Comme chaque année, la Communauté des Communes des Terrasses du Ventoux a mis en place, en juillet et août, les trois centres de Loisirs de Mormoiron, Malemort-du-Comtat et Villes-sur-Auzon. L'Association « Les Francas » en assurait la gestion.

A Villes-sur-Auzon, c'est une moyenne de 50 enfants qui ont été accueillis chaque jour. C'est en nette progression par rapport à 2007 (40 enfants/jour).

Différentes activités ont été proposées, dont un mini-camp d'une durée de 4 jours, une visite d'une ferme éducative, une journée au Festival d'Avignon. Tous ont été, semble-t-il, ravis de leur séjour et sans doute prêts à recommencer l'année prochaine.

Le Temps des Vendanges

C'est dans la bonne humeur que les Vendanges ont commencé à Villes-sur-Auzon, souhaitons à nos vendangeurs une bonne récolte !

Du nouveau à l'école !

Par la classe de CM2

De nouveaux adultes ont rejoint notre école à la rentrée. Nous les avons rencontrés pour vous et nous leur avons donné la parole pour faire leur connaissance.

1. Je m'appelle Brigitte Chalon

2. J'ai 34 ans

3. Je suis professeur des écoles, je viens le vendredi et je partage la classe de Judith.

4.J'habite à Gordes.

5. J'étais enseignante à Orange

6. Je suis ravie d'être dans cette école et d'avoir une classe de CM1.

1. Je suis Odile Maillet

2. J'ai 26 ans

3. Je suis professeur des écoles et je viens le jeudi assurer la décharge du directeur.

4. Je viens de Cavaillon

5. J'ai travaillé auparavant à l'école maternelle de la Quintine à Carpentras

6. Vous habitez un très beau village mais je risque de manquer de temps pour mieux le connaître en ne venant qu'un jour par semaine.

1. Je m'appelle Elodie AURARD

2. J'ai 25 ans

3. Je suis professeur des écoles

4.J'habite à L'Isle sur la sorgue.

5. J'étais professeur des écoles à Orgon.

6. Bonjour! Très beau village, vous ne m'y verrez pas souvent. Je suis titulaire remplaçante rattachée à l'école de Villes sur Auzon. J'interviens dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres autour de la commune de Carpentras

1. Je m'appelle Vinciane

2. J'ai 36 ans

3. Je suis A. V. S. (auxiliaire de vie scolaire)

4. J'habite à Mormoiron.

5. Je connais bien le village et je l'apprécie beaucoup